

PROFESSIONNEL DU PAYSAGE, REJOIGNEZ L'UNEP



POUR VOUS REPRÉSENTER

L'Unep, porte parole des entreprises du paysage, participe à la promotion et la reconnaissance de la profession.

En adhérent, vous apportez le poids et la légitimité nécessaires aux actions menées par votre union professionnelle :

- la promotion des métiers du paysage : Worldskills, interventions pédagogiques, salons de l'emploi, portes ouvertes établissements de formation ;



- la campagne de lutte contre le travail illégal : comité de pilotage avec la CGSS et la DEETS, charte signée en 2021 ;
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes : membre du Groupe Espèces Invasives Réunion, action du Programme Opérationnel de Lutte contre les Invasives.

En adhérent, vous bénéficiez d'outils de développement commercial :

- grâce aux campagnes de communication, devenez plus visible, en affichant la marque *Les Entreprises du Paysage*, valorisez votre activité et démarquez-vous auprès de votre clientèle ;
- présence sur l'annuaire en ligne sur le nouveau site de l'Unep ;
- soyez remarqués dans les annuaires en ligne et papier.

POUR FACILITER VOTRE GESTION AU QUOTIDIEN

En adhérent, vous profitez de services exclusifs et personnalisés :

- une base documentaire riche et toujours sur votre espace adhérent du site internet ;
- une assistance téléphonique et mails assurée par des experts spécialisés en droit social, fiscal, en services à la personne... Les services conseil sont sensibilisés à vos problématiques et portent une attention particulière à votre fuseau horaire ;
- un service Achats à tarifs fournisseurs négociés ;
- des Services +, des prestataires de confiance spécialistes du secteur ;
- les newsletters d'information régulières ;
- le PassUnep : des offres préférentielles pour vous et vos collaborateurs afin de fidéliser votre équipe.



Un espace dédié :
www.lesentreprisesdupaysage.fr

Dans votre espace adhérent, vous trouverez tous les outils, documents et informations qui vous concernent et qui vous sont réservés.



POUR OPTIMISER VOTRE TECHNIQUE ET FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

L'Unep vous informe sur les actualités réglementaires et les innovations métiers.

En adhérent, vous bénéficiez d'outils pratiques :

- un accompagnement sur la réglementation environnementale et spécifique à vos métiers ;
- des documents-types et des guides pratiques ;
- des règles professionnelles communes à la profession qui identifient les savoir-faire du secteur ;
- un forum pour échanger avec vos confrères.



REJOIGNEZ UN RÉSEAU CONVIVAL DE PROFESSIONNELS DYNAMIQUES ÉCHANGE, PARTAGE, INFORMATION... ET FAITES L'EXPÉRIENCE DE L'UNEP



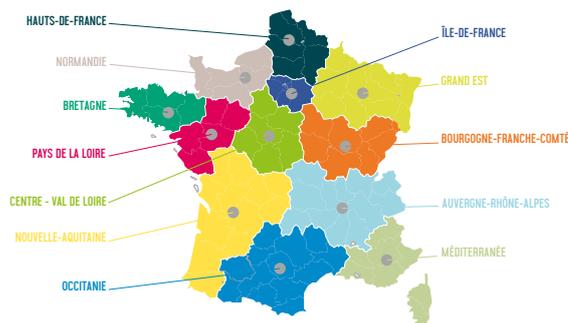
En adhérant, vous participez aux réunions d'information locales, régionales et nationales :

- formations techniques, sociales et commerciales ;
- rencontres thématiques de proximité ;
- assemblées générales ;
- congrès national ;
- Paysalia, le salon professionnel incontournable de la filière du paysage, co-produit par l'Unep.

Créez du lien et partagez les bonnes pratiques et solutions innovantes entre confrères.

Rejoignez l'union qui vous ressemble.

13 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



Votre délégation régionale répond à toutes vos questions

Fanny Lavigne
Chargée de mission délégation Outre-mer
droutre-mer@unep-fr.org
06 92 26 65 90



L'Unep, Union Nationale des Entreprises du Paysage, est la première organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

98%
d'adhérents satisfaits des conseils téléphoniques.

350
rencontres pro organisées par nos 13 régions.

75 000
clics depuis l'annuaire en ligne vers les sites des adhérents.